

Mauvais payeur, l'Etat menace 8 000 emplois

ÉLECTRICITÉ. Depuis le début de l'année, les collectivités attendent leurs subventions pour l'entretien du réseau électrique. La survie de centaines de PME est en jeu car l'argent est bloqué dans les caisses de l'Etat.

Huit mille emplois menacés, des centaines d'entreprises en danger et l'ensemble du réseau électrique français qui prend encore un coup de vieux. La faute à un incroyable imbroglio administratif qui bloque depuis le début de l'année le versement par l'Etat de subventions aux syndicats départementaux d'énergie. Forts de ces crédits, les syndicats ont pour mission chaque année de lancer des appels d'offres pour réparer, entretenir ou moderniser le réseau électrique français. Des marchés qui alimentent l'activité de PME locales spécialisées en basse et moyenne tension.

« Ces subventions proviennent du Fonds d'amortissement des charges d'électrification (Facé), explique Denise Saint-Pé, vice-présidente de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). Ce fonds, créé en 1937 et financé par les distributeurs d'électricité comme ERDF, à hauteur de 376 M€ par an, a pour but de compenser le surcoût d'investissement en zone rurale. » Le réseau électrique est en effet en moyenne cinq fois plus long et donc plus cher à entretenir à la campagne qu'en ville.

Jusqu'en 2011, EDF était chargé de gérer ce fonds. Mais en fin d'année, le gouvernement Fillon a décidé de réintégrer le Facé dans le budget de l'Etat, officiellement pour clarifier les rôles respectifs d'EDF, des collectivités et des prestataires. Depuis le début de l'année, les syndicats départementaux d'énergie ne décolèrent pas car l'Etat n'a pas distribué les crédits. Sans argent, pas de travaux. Les PME attendent leurs commandes, et le réseau court le risque de

se dégrader rapidement. « Le pire, c'est que l'argent est là, souligne Armar de Cerny, maire de Marnagne et président du syndicat départemental d'énergie du Cher. J'ai écrit au préfet pour lalerter de la situation. Car le Facé subventionne à 80 % les travaux sur mon département, soit 3 M€, le reste provenant des fonds propres du syndicat. Cette somme fait travailler quatre entreprises locales, soit environ 200 personnes, qui se retrouvent aujourd'hui pratiquement sans activité. Et encore, nous ne sommes qu'un petit département de 330 000 habitants. »

Les syndicats craignent la disparition du fonds

Les collectivités, syndicats de l'énergie et PME redoutent également que le rapatriement de ce fonds dans le giron de l'Etat ne signe à terme sa disparition, noyé dans le budget général. « Des précédents existent, observe Denise Saint-Pé. Cela a été le cas du Fonds national de développement des adductions d'eau (FNDAE), créé en 1954 pour aider les collectivités locales. Résultat : trois ans plus tard, il avait totalement disparu. Si le même phénomène se produit dans l'électricité, des centaines de PME seront impactées et le réseau risque, faute d'investissement, de ne pas être adapté à la montée en puissance des énergies renouvelables. » Un mois seulement après sa nomination au ministère de l'Énergie, Delphine Batho affirme avoir pris la mesure du problème (*voir ci-dessous*). Si elle promet de défendre les milliers d'emplois en jeu, la ministre ne propose pour le moment ni calendrier ni solution.

ERWAN BENZEZI



Si le fonds n'est pas rapidement débloqué par le gouvernement, les travaux d'entretien du réseau électrique ne pourront pas être effectués. (LP/MATHIEU DE MARTINAC)

« Plus aucune commande de travaux depuis cinq mois »

PHILIPPE TRIDON • patron de Sorapel

« **E**n vingt-cinq ans d'activité, je n'ai jamais vu ça. La situation est dramatique. » Philippe Tridon, à la tête de Sorapel, tire la sonnette d'alarme. Sa société, basée à Cersisy-la-forêt (Manche), est spécialisée depuis 1979 dans les interventions sur les réseaux électriques de moyenne et basse tension. « Cet été, j'ai déjà été obligé de me séparer de mes intérimaires car depuis le printemps mon carnet de commandes s'est vidé. Et à la rentrée, si je n'ai pas de nouveaux marchés, je vais devoir mettre une partie de mes 120 salariés en chômage partiel. »



Philippe Tridon a dû se séparer de ses intérimaires. (OR)

Ce fonds représente en commandes près de 70 % de mon activité

PHILIPPE TRIDON, PATRON DE SORAPEL

La faute au fonds pour l'électrification rurale qui n'a pas été distribué aux syndicats d'énergie, chargés de lancer les appels d'offres aux PME pour effectuer des travaux de maintenance, de réparation, de remplacement de poteaux électriques, d'entassement des lignes ou de modernisation sur les réseaux élec-

triques qui appartiennent aux collectivités locales.

« Ce fonds représente en commandes près de 70 % de mon activité sur un chiffre d'affaires annuel de 14 M€, reprend l'entrepreneur. Nous couvrons quatre départements : la Manche (50), la Mayenne (53), le Calvados (14) et l'Ille-et-Vilaine (35). Or les 4 départements ont été forcés de bloquer les commandes, par manque de trésorerie. » Philippe Tridon n'est pas le seul patron du secteur à être inquiet

« Une solution sera trouvée dans quelques semaines »

DELPHINE BATHO • ministre de l'Énergie

« **L**a ministre affirme avoir réglé la situation, héritée du précédent gouvernement. Comment se fait-il que les syndicats départementaux de l'énergie n'aient pas reçu les crédits pour l'entretien des réseaux électriques ? »



(LP/JEAN-BAPTISTE QUENTIN.)

DELPHINE BATHO. Il faut bien comprendre que c'est une réforme qui avait été engagée par nos prédécesseurs et dont le nouveau gouvernement a hérité. Nous travaillons d'arrache-pied pour dénouer le problème car cette situation ne peut de toute évidence pas durer. Les crédits sont en effet disponibles mais les règles de gestion ont été modifiées. Nous devons donc trouver les solutions au plus vite, c'est-à-dire dans les jours, ou au plus tard dans les semaines, qui viennent, afin de répartir l'argent de ce fonds sur tout le territoire, en fonction des projets liés à l'entretien et à la

modernisation du réseau électrique. Pour quelle raison l'Etat avait-il souhaité reprendre la main sur la distribution du fonds ? Il faut le demander à ceux qui ont voté cette réforme. Mais nous maintenons elle est là et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour débloquer le système. Je suis personnellement cette question avec l'aide du ministère du Budget. Les syndicats de l'énergie parlent de plus de 8 000 emplois menacés. Ils craignent qu'à terme ces crédits soient noyés dans le budget général de l'Etat. Il n'est pas question de supprimer ce fonds. Son changement de statut permet de garder une traçabilité des recettes et des dépenses, ainsi que d'avoir un mode de gouvernance qui associe les élus locaux. Nous ferons tout pour préserver les emplois et l'avenir de l'aide à l'électrification dans les communes rurales. Il est pas en danger. PROPOS RECUEILLIS PAR E.B.